



Rapport du Secrétariat de l'OIC-StatCom sur la mise en œuvre des résolutions de la 14^{ème} Session de l'OIC-StatCom

INTRODUCTION

Le présent rapport offre une vue d'ensemble de l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la 14^{ème} session de la Commission statistique de l'OCI (OIC-StatCom) (<https://www.oicstatcom.org/event-detail.php?id=3072>), tenue du 1er au 3 octobre 2025. Les progrès présentés dans le présent rapport reposent sur les mesures prises par les pays membres et le Secrétariat, sur la base des informations recueillies dans la partie B de l'enquête (<https://www.oicstatcom.org/strategic-vision.php>) diffusée le 16 juin 2026. Trois e-mails de rappel ont également été adressés à l'ensemble des ONS, respectivement les 9 juillet, 3 août et 18 août 2026, afin de les encourager à soumettre au Secrétariat leurs questionnaires dûment complétés. En date du 14 septembre 2025, 23 pays avaient transmis leurs réponses, celles-ci étant complètes ou partiellement renseignées. Les pays concernés sont l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Bangladesh, le Brunei Darussalam, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Guinée, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, la Libye, la Malaisie, les Maldives, le Mozambique, le Niger, le Pakistan, la Palestine, l'Arabie saoudite, le Sénégal, la Türkiye, l'Ouganda et l'Ouzbékistan. Le présent rapport porte sur les résolutions dont la mise en œuvre requiert des mesures de la part du Secrétariat ou des États membres de l'OCI. Les résolutions n° 4 et n° 19, qui portent sur la reconnaissance et les félicitations exprimées par la Commission, n'appellent aucune mesure supplémentaire et ne font, par conséquent, pas l'objet d'un suivi distinct dans le présent rapport.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS

Résolution #1: Mise en œuvre du Programme d'action (PA) pour la période 2026-2030 de la Vision stratégique du StatCom de l'OCI à l'horizon 2030

Le Secrétariat a élaboré un rapport détaillé consacré à la mise en œuvre du Programme d'action pour la période 2026-2030, sur la base des résultats issus de la partie A de l'enquête diffusée le 16 juin 2026. Ce rapport présente les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs définis dans le cadre de la Vision stratégique à l'horizon 2030. Le rapport et l'enquête sont disponibles sur le site web de la Vision stratégique de l'OIC-StatCom : <https://www.oicstatcom.org/strategic-vision.php>



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Résolution #2: Désignation des points focaux nationaux pour le Programme d'action 2026-2030

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution n° 2, l'enquête a notamment demandé aux États membres s'ils avaient désigné un point de contact national pour le Programme d'action 2026-2030 et s'ils avaient dûment renseigné la partie A du questionnaire. S'agissant de la désignation des points de contact nationaux, 17 répondants ont confirmé que leur institution avait procédé à la désignation d'un point de contact, tandis que 4 répondants ont indiqué que cette démarche n'avait pas encore été effectuée.

L'enquête a également permis d'évaluer le taux de réponse à la partie A du questionnaire, élément essentiel pour assurer un suivi exhaustif des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action. 21 répondants ont confirmé avoir répondu à la partie A.

Résolution #3: Alignement du PA 2026-2030 sur le futur Programme d'action de l'OCI 2026-2035

Conformément à la résolution n° 3, le Secrétariat a poursuivi ses travaux visant à assurer l'alignement du Programme d'action de l'OIC-StatCom pour 2026-2030 sur le futur Programme d'action de l'OCI pour 2026-2035, en accordant une attention particulière à la définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation ainsi qu'aux dispositions institutionnelles nécessaires à leur compilation et à leur diffusion. Pour poursuivre ce travail conformément aux consultations menées avec les membres de la commission, une session spéciale intitulée "Des liens entre les ODD aux priorités stratégiques de l'OCI : façonner l'avenir du suivi du PA de l'OCI 2026-2035" a été inscrite au programme de travail de la 15^{ème} session. Elle sera organisée conjointement par le Secrétariat général de l'OCI et le SESRIC.

Résolution #5: Organisation d'événements parallèles thématiques en marge des futures sessions de la Commission statistique des Nations Unies

Conformément à cette résolution, le Secrétariat, en collaboration avec l'Institut turc de statistique (TurkStat), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque islamique de développement (BID) et la Division des statistiques des Nations unies (UNSD), a organisé le 5 mars 2026, un événement parallèle intitulé "Renforcer les systèmes de recensement agricole dans les pays de l'OCI : enseignements tirés et orientations futures". Cet événement parallèle a réuni des cadres supérieurs et des experts techniques afin d'échanger les enseignements pratiques tirés des expériences des derniers recensements agricoles, et de discuter des priorités futures visant à renforcer les systèmes de recensement agricole dans les pays de l'OCI, notamment l'utilisation efficace des résultats des recensements pour aboutir à des conclusions pertinentes sur le plan politique, favorisant la sécurité alimentaire, le développement rural et l'agriculture durable.



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Résolution #6 : Programme de renforcement des capacités statistiques et autres activités statistiques

Pour suivre la mise en œuvre de la résolution n° 6, l'enquête comprenait des questions sur l'engagement des pays membres dans le programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB) du SESRIC, notamment leur participation en tant que bénéficiaires et prestataires d'activités de renforcement des capacités statistiques, ainsi que sur leur participation à l'enquête biennale StatCaB (2026-2027). S'agissant de l'enquête biennale, 17 répondants ont confirmé que leur institution avait participé à l'enquête du StatCaB (2026-2027), tandis que 4 répondants ont indiqué ne pas y avoir encore participé. Selon les registres du Secrétariat, 19 des 23 répondants avaient remis leurs questionnaires StatCaB dûment remplis pour l'exercice biennal 2026-2027 au 14 septembre 2026. Cela témoigne d'un large engagement en faveur du nouveau mécanisme de suivi biennal, tout en soulignant la nécessité d'un suivi continu de la part du Secrétariat afin de garantir que tous les pays membres répondent à l'enquête et contribuent à une évaluation exhaustive des progrès accomplis.

En outre, l'enquête a cherché à savoir si les établissements avaient participé et contribué à une activité du StatCaB depuis octobre 2025, que ce soit en tant qu'organisateur ou bénéficiaire. À cet égard, 18 répondants ont confirmé avoir participé à au moins une activité du StatCaB, tandis que 2 répondants ont indiqué n'avoir pris part à aucune activité au cours de la période considérée.

Conformément à la nouvelle Classification des activités statistiques (CSA 2.0) et à l'objectif 4.2 de la Vision stratégique de l'OIC-StatCom à l'horizon 2030, le Secrétariat a révisé, en 2025, le questionnaire relatif au renforcement des capacités statistiques (StatCaB) et a reconduit cette structure pour l'exercice biennal 2026-2027. Le questionnaire a été transmis aux ONS des pays membres de l'OCI le 16 octobre 2025. En date du 14 septembre 2026, le Secrétariat avait reçu les réponses des ONS de 28 pays membres de l'OCI. Afin d'accroître le taux de réponse, le SESRIC a adressé, le 19 août 2026, un nouveau rappel aux pays n'ayant pas encore transmis leur questionnaire StatCaB dûment complété.

Entre le 3 octobre 2025 et le 28 septembre 2026, le Secrétariat a organisé 38 activités statistiques, dont 9 formations en statistique, 3 missions techniques, 2 visites d'étude, 19 ateliers et réunions internationales et 5 webinaires. Plus de 1 500 participants venus des 57 pays membres de l'OCI ont pris part à ces activités, animées par des statisticiens, des cadres supérieurs et des experts de 14 pays membres de l'OCI, et organisées en collaboration avec 37 organisations internationales et régionales ainsi que des institutions de l'OCI. Des informations détaillées sur ces activités sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.oicstatcom.org/statcab.php>, <https://www.oicstatcom.org/webinar-series.php>, and <https://www.oicstatcom.org/activities-archive.php>



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

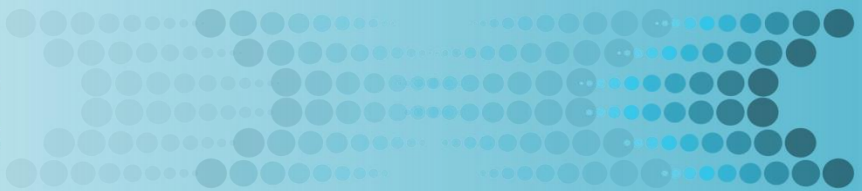
Résolution #7 : Intégration des “Questions sur le tabagisme à utiliser dans les enquêtes (TQS)” dans les enquêtes nationales des pays de l'OCI

Depuis octobre 2025, le SESRIC continue d'appuyer les pays membres à intégrer les questions sur le tabagisme à utiliser dans les enquêtes (TQS) dans les enquêtes nationales. À cet égard, trois pays, à savoir Djibouti, la Guinée et l'Ouzbékistan, ont achevé la mise en œuvre. L'Institut national de la statistique de Djibouti (INSTAD) a intégré les cinq premières questions du TQS dans la cinquième enquête djiboutienne sur les indicateurs sociaux auprès des ménages (EDAM5-IS), et les résultats définitifs ont été publiés en septembre 2026. L'Institut national de la statistique (INS) de Guinée a mené à bien ce projet et a transmis le rapport final au SESRIC en janvier 2026 ; les modules TQS Q1, Q2a, Q2b et Q3 ont été intégrés à la sixième enquête démographique et sanitaire en Guinée (EDSG-VI). Le Comité national des statistiques de la République d'Ouzbékistan a également achevé l'intégration du TQS dans l'enquête par sondage auprès des ménages en décembre 2025. Grâce à ces contributions, le nombre total de pays ayant accompli les projets d'intégration TQS et TQS-Youth s'élève désormais à 23.

En outre, le SESRIC a obtenu l'engagement de l'Autorité des statistiques et des systèmes d'information géographique (ASGIS) de la République d'Irak d'inclure les questions du TQS-Youth dans l'enquête nationale sur les adolescents et les jeunes en Irak. Le SESRIC a également contacté les ONS des pays membres de l'OCI, à savoir la République kirghize, le Mozambique, le Suriname et le Togo, et les démarches nécessaires sont en cours pour le lancement du projet. Le partenariat entre le SESRIC et la Fondation CDC a été prorogé jusqu'en 2026 afin de soutenir la mise en œuvre de ces initiatives et de contribuer à l'atteinte de l'objectif fixé à 25 pays.

Résolution #8 : Renforcement de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat), de la publication "Les pays de l'OCI en chiffres" et des outils de données connexes

Conformément à la résolution n° 8, le Secrétariat a poursuivi le développement de la base de données statistiques de l'OCI (OICStat), qui constitue à ce jour la première et l'unique source internationale de statistiques officielles couvrant l'ensemble des 57 États membres de l'OCI. L'OICStat comprend actuellement 1 897 indicateurs répartis en 28 catégories thématiques, avec des séries chronologiques remontant à 1970, et est disponible dans les trois langues officielles de l'OCI, à savoir l'arabe, l'anglais et le français. Depuis la 14^{ème} session, le Secrétariat a introduit une nouvelle catégorie thématique consacrée à la transformation numérique et à l'intelligence artificielle, qui comprend 62 indicateurs et couvre des domaines tels que les infrastructures et la connectivité des TIC, l'administration en ligne et la participation citoyenne en ligne, ainsi que l'économie numérique, afin de répondre à l'intérêt croissant des pays membres pour des données comparables sur la numérisation et les technologies émergentes. Le Secrétariat a également poursuivi le renforcement des métadonnées standardisées associées à



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

chaque indicateur. Celles-ci comprennent notamment sa définition, sa source, la période couverte par les données ainsi que la date de leur dernière mise à jour, afin de faciliter le suivi des indicateurs et d'améliorer la comparabilité des données entre les pays et au fil du temps.

Le Secrétariat général a également poursuivi la maintenance et le développement des outils de diffusion et de visualisation des données disponibles sur la plateforme OICStat, notamment : "Les pays de l'OCI en chiffres" (OIC-CIF), qui fournit des fichiers statistiques structurés et exportables pour chacun des 57 pays membres, ainsi que le "Classement de l'OCI" et l'"Outil de détermination des valeurs maximales et minimales au sein de l'OCI", qui permet de classer les pays membres selon un indicateur spécifique. Il convient également de mentionner les "Graphiques animés du SESRIC" (SESRIC Motion Charts – SMC), qui permettent d'illustrer l'évolution des indicateurs au fil du temps. L'OICStat contribue également à la production et à la diffusion des principales publications statistiques du Centre, notamment l'Annuaire statistique des pays membres de l'OCI, les Perspectives SWOT des pays membres de l'OCI, la série "Perspectives statistiques de l'OCI", ainsi que le rapport annuel consacré aux progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable prioritaires dans les pays de l'OCI. À l'issue de la 14^{ème} session, le Secrétariat a élaboré et publié une brochure consacrée à la base de données statistiques de l'OCI qui est accessible sur le site web du SESRIC. Cette brochure présente la portée et la structure de la base de données, décrit ses fonctionnalités de recherche et de gestion des métadonnées, et présente les outils de diffusion et de visualisation ainsi que les publications statistiques élaborées à partir de l'OICStat, dont elle constitue ainsi une référence pratique pour les offices nationaux de statistique et les autres utilisateurs.

La base de données est accessible à l'adresse <https://oicstat.sesric.org> et la liste complète des indicateurs à l'adresse https://oicstat.sesric.org/indicators_list

Résolution #9 : Renforcer les statistiques énergétiques et la coopération en matière de données en vue d'un développement à faibles émissions de carbone et du suivi de l'ODD n° 7

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution n° 9, l'enquête a cherché à savoir si les membres de l'OIC-StatCom avaient conclu des accords de partage de données avec les instances nationales concernées, notamment les ministères de l'énergie, les autorités de régulation et les services publics, en vue de l'élaboration de statistiques sur l'énergie. À cet égard, 16 répondants ont confirmé que de tels accords de partage de données étaient en vigueur, tandis que 4 répondants ont indiqué que ces accords n'avaient pas encore été mis en place.

L'enquête a également visé à déterminer dans quelle mesure les membres de l'OIC-StatCom intègrent des sources de données administratives, géospatiales et/ou issues des "big data" dans la production régulière de statistiques et de comptes énergétiques, afin de contribuer au suivi



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

de l'ODD 7. 12 répondants ont déclaré intégrer une ou plusieurs de ces sources de données, tandis que 7 répondants ont indiqué ne pas le faire.

Résolution #10 : Modernisation et numérisation des systèmes statistiques nationaux (SSN)

Afin de suivre la mise en œuvre de la résolution n° 10, l'enquête a demandé aux pays membres s'ils avaient élaboré ou mis en œuvre une feuille de route complète de modernisation couvrant les processus statistiques, la gouvernance, les compétences et les infrastructures TIC afin de soutenir la numérisation au sein du système statistique national (SSN). 17 répondants ont confirmé qu'une telle feuille de route avait été élaborée ou mise en œuvre, tandis que 4 répondants ont indiqué que ce n'était pas le cas.

L'enquête a également demandé si les cadres et les normes adoptés ou mis en œuvre par les pays membres étaient alignés sur les pratiques recommandées au niveau international en matière de production statistique efficace et conforme aux normes établies. 19 répondants ont confirmé cette conformité, tandis qu'un seul a indiqué le contraire.

Les réponses ont fait ressortir une large diversité de cadres, de normes et de classifications reconnus au niveau international, utilisés ou pris comme référence pour appuyer les efforts de modernisation des systèmes statistiques et assurer la production de statistiques conformes aux normes internationales. Parmi ces références figurent notamment le Modèle générique de processus métier statistique (GSBPM), le Modèle générique d'information statistique (GSIM), le Modèle générique d'activité pour les organismes statistiques (GAMSO), le format d'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX), les Principes fondamentaux des Nations Unies de la statistique officielle, le Cadre national d'assurance qualité des Nations Unies (UN NQAF), le Système amélioré de diffusion des données générales du FMI (e-GDDS), l'Initiative de documentation des données (DDI), le Système de comptabilité nationale (SCN), le Manuel de la balance des paiements (MBP), les Statistiques de finances publiques (SFP), la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique (CITI), la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE), la Classification centrale des produits (CPC), ainsi que d'autres normes sectorielles spécifiques.

Résolution #11 : Renforcer les données et les indicateurs relatifs à l'éducation dans le cadre de l'ODD n° 4

Pour suivre la mise en œuvre de la résolution n° 11, l'enquête a demandé aux membres de l'OIC-StatCom s'ils avaient adapté leurs indicateurs relatifs à l'ODD n° 4 sur le cadre mondial des indicateurs de l'ODD n° 4 et les méthodologies qui lui sont associées, afin d'en garantir la comparabilité et la pertinence pour l'élaboration des politiques publiques. 15 personnes



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

interrogées ont confirmé que leur institution avait procédé à cet alignement, tandis que cinq ont fait état d'un alignement partiel et deux ont indiqué ne pas avoir encore aligné leurs indicateurs.

Afin d'approfondir cette analyse, l'enquête a également cherché à déterminer si les institutions ayant aligné, ou partiellement aligné, leurs indicateurs relatifs à l'ODD n° 4 collaboraient avec les organisations internationales et régionales concernées, notamment l'UNESCO-UIS et la DSNU, afin de contribuer au renforcement des écosystèmes de données dans le domaine de l'éducation. 17 répondants ont confirmé collaborer avec ce type d'organisations, tandis que 3 ont indiqué ne pas le faire.

L'enquête a également évalué la disposition des pays membres à partager avec les autres pays membres de l'OCI leurs bonnes pratiques en matière de collecte des indicateurs relatifs à l'ODD n° 4 et des données connexes. 11 répondants se sont déclarés disposés à partager leurs pratiques, tandis que 10 ont indiqué qu'ils n'étaient pas prêts à le faire pour le moment. Les répondants favorables au partage de leurs pratiques ont proposé plusieurs modalités de coopération, notamment l'organisation de webinaires, ainsi que la mise en place de formations et d'ateliers.

Conformément à cette décision, le Secrétariat a organisé, dans le cadre du programme StatCaB, une formation statistique consacrée aux "Indicateurs de l'ODD 4 : Une éducation de qualité", au profit de 70 participants des Offices nationaux de statistique de 29 pays membres de l'OCI. Cette formation s'est tenue les 9 et 10 décembre 2025, sur une plateforme de visioconférence en ligne.

La formation a été animée par des experts qualifiés de l'Institut turc de statistique (TurkStat), de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), ainsi que d'universités islamiques de l'OCI, à savoir l'Université islamique de technologie (IUT) et l'Université islamique internationale de Malaisie (IIUM). L'objectif principal de cette formation était de renforcer les capacités des participants en matière de collecte, de compilation, de traitement et de diffusion des indicateurs relatifs à l'ODD 4 (Éducation de qualité), ainsi que de partager l'expérience pertinente de la Türkiye avec les pays membres de l'OCI participants.

Résolution #12 : Utilisation éthique des nouvelles sources de données et des nouvelles technologies dans les statistiques officielles

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution n° 12, l'enquête a invité les membres de l'OIC-StatCom à indiquer s'ils avaient mis en place des cadres éthiques ou des lignes directrices régissant l'utilisation des nouvelles sources de données et des technologies émergentes, notamment en ce qui concerne la protection de la vie privée, l'assurance de la qualité des données et le renforcement de la confiance du public. Parmi les répondants, 11 ont confirmé l'existence de tels cadres ou lignes directrices, tandis que 9 ont indiqué ne pas disposer actuellement de dispositifs de cette nature.



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

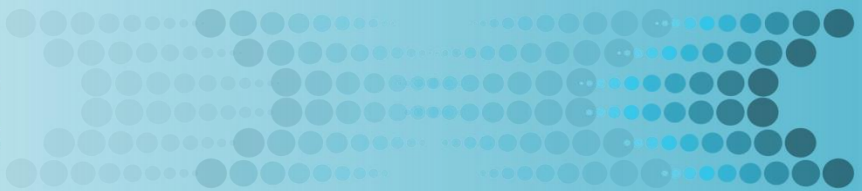
29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Les cadres et lignes directrices recensés couvrent un large éventail de principes et de pratiques, notamment la confidentialité statistique, la protection des données à caractère personnel, le respect de la vie privée, la gestion sécurisée de l'information, la restriction des accès, l'anonymisation et l'agrégation des données, la documentation des sources de données, l'évaluation de leur qualité, la gestion des risques ainsi que la sécurité de l'information. L'un des répondants a précisé que la protection de la vie privée était encadrée par la législation nationale relative à la protection des données à caractère personnel, ainsi que par la législation statistique en vigueur. Un autre participant a fait référence à la loi statistique de son pays, qui garantit la confidentialité des informations recueillies dans le cadre des recensements et des enquêtes et en restreint la divulgation ou l'utilisation à des fins autres que statistiques.

S'agissant des technologies émergentes et de l'intelligence artificielle, l'un des répondants a fait état de pratiques portant notamment sur les tests et la validation des outils, la supervision humaine, l'explicabilité des résultats, l'analyse des biais, ainsi que sur les efforts engagés pour élaborer des recommandations spécifiques en faveur d'une utilisation responsable de l'intelligence artificielle. Un autre répondant a indiqué que son institution avait adopté une politique en matière d'intelligence artificielle fondée sur les principes nationaux relatifs à l'éthique de l'IA, ainsi que sur le cadre pratique établi par l'autorité nationale compétente en matière de gestion des données.

L'enquête a également examiné l'étendue de la collaboration des institutions avec des partenaires nationaux et internationaux dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de lignes directrices visant à promouvoir une utilisation responsable de l'intelligence artificielle et des données dans le domaine des statistiques officielles. Parmi les répondants, 8 ont confirmé que leurs institutions collaboraient avec de tels partenaires, tandis que 11 ont indiqué qu'elles n'étaient actuellement engagées dans aucune collaboration de cette nature. Par ailleurs, l'enquête a demandé aux pays membres s'ils seraient disposés à partager avec les autres pays membres de l'OCI leurs bonnes pratiques en matière d'utilisation responsable de l'IA et des données. 4 répondants ont exprimé leur volonté de partager leurs expériences et leurs pratiques dans ce domaine. Les répondants ayant manifesté leur intérêt ont notamment proposé des thèmes tels que l'application de l'IA à la production statistique, la gouvernance et l'utilisation responsables de l'IA dans les statistiques officielles, les expériences nationales en matière de mise en œuvre des recensements et de développement des systèmes de comptabilité nationale, ainsi que la gestion du changement institutionnel nécessaire à l'intégration de l'intelligence artificielle dans les processus statistiques. Les modalités de partage proposées comprenaient notamment l'organisation de webinaires, de formations en ligne et d'ateliers de formation, accompagnés de présentations pratiques et d'exemples tirés des expériences des pays membres de l'OCI.



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Résolution #13 : Renforcement de l'utilisation des technologies géospatiales et des outils de collecte électronique de données

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution n° 13, l'enquête a cherché à déterminer si les membres de l'OIC-StatCom avaient recours aux technologies géospatiales et/ou aux outils de collecte électronique de données dans le cadre de la réalisation des recensements et des enquêtes. 20 répondants ont confirmé que leurs institutions utilisaient ces technologies, tandis que 2 ont indiqué ne pas y avoir recours.

Plusieurs répondants ont fait état de la mise en place de systèmes numériques intégrés pour appuyer les opérations de collecte et de suivi. L'un des répondants a indiqué que son institution avait recours à des tablettes, à des applications de collecte électronique des données, à des systèmes d'information géographique (SIG) et à des systèmes de positionnement global (GPS), ainsi qu'à des dispositifs permettant la transmission en ligne des données vers un serveur central. Ces outils sont complétés par des tableaux de bord destinés au suivi des opérations de terrain et à l'assurance de la qualité des données. Un autre répondant a précisé que ses opérations de collecte reposaient sur l'utilisation de tablettes et de la méthode d'entretien personnel assisté par ordinateur (CAPI), ainsi que sur le recours aux SIG et aux GPS pour les opérations de terrain, aux cartes numériques et à des dispositifs de suivi en temps réel. Cette approche fondée sur la numérisation a notamment été mise en œuvre dans le cadre du dernier recensement de la population et du logement, ainsi que de l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages.

L'enquête a également porté sur les échanges de dispositifs électroniques de collecte de données entre les pays membres de l'OCI. Sept répondants ont indiqué que leurs institutions avaient participé à de tels échanges, soit en mettant des dispositifs à disposition d'autres pays, soit en en recevant, tandis que 14 ont déclaré n'avoir pris part à aucune initiative de cette nature. Par ailleurs, 11 répondants ont exprimé leur disposition à prêter ou à recevoir, auprès d'autres pays membres de l'OCI, des dispositifs électroniques de collecte de données, notamment des tablettes.

Conformément aux dispositions de la résolution, le Secrétariat, dans le cadre de sa série de webinaires consacrés au partage d'expériences statistiques et en collaboration avec la Division de statistique des Nations Unies (UNSD) et la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), a organisé un webinaire consacré à l'intégration des systèmes d'information géographique (SIG) dans les recensements de la population et du logement. Dernières tendances" au 30 avril 2026. Cet événement a réuni 95 statisticiens officiels et experts des Offices nationaux de statistique (ONS), des ministères concernés et des institutions nationales de 32 pays de l'OCI. Outre les contributions techniques de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), des experts du Bureau central des statistiques d'Indonésie (BPS), du



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Département des statistiques (DoS) de Jordanie, du Bureau des statistiques du Pakistan (PBS) et de l'Institut turc de statistique (TurkStat) ont fait part de leurs expériences nationales et de leurs bonnes pratiques en matière d'intégration des SIG et des informations géospatiales dans les recensements de population et les enquêtes auprès des ménages.

Résolution #14 : Utilisation responsable des sources de données non traditionnelles dans les statistiques officielles

La résolution n° 14 met en évidence les avantages que présente l'utilisation responsable des sources de données non traditionnelles dans la production des statistiques officielles, notamment le big data, les données géospatiales et les applications relevant de la science des données. Les mesures communiquées par les pays membres dans ce domaine sont présentées dans les sections consacrées aux résolutions n° 12 et n° 13 ci-dessus, qui portent respectivement sur les cadres éthiques régissant l'utilisation des nouvelles sources de données et des technologies, ainsi que sur le recours aux technologies géospatiales et aux outils de collecte électronique de données. Le Secrétariat a poursuivi ses travaux sur ces thématiques dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités et de sa série de webinaires, et veillera à ce qu'elles demeurent inscrites à l'ordre du jour de la Commission, en étroite coopération avec les organisations internationales concernées.

Résolution #15 : Projet visant à recenser et à valoriser les principales réalisations des Offices nationaux de statistique (ONS) des pays membres de l'OCI au cours de la dernière décennie

Conformément au point pertinent de la résolution, le SESRIC a élaboré un projet global visant à recenser les principales réalisations des systèmes statistiques nationaux (SSN) des pays membres de l'OCI au cours de la dernière décennie, ainsi qu'à mettre en évidence les nouvelles initiatives statistiques. À cette fin, le SESRIC a élaboré un questionnaire structuré destiné à permettre aux Offices nationaux de statistique (ONS) de recenser et de documenter leurs principales réalisations ainsi que leurs nouveaux projets et initiatives statistiques. Le questionnaire a été diffusé le 30 décembre 2025. Le questionnaire était structuré en trois parties : INTRODUCTION, PARTIE A : Exemples de réussite de la dernière décennie et PARTIE B : Nouvelles initiatives. Des rappels ont été adressés aux pays membres les 18 février, 23 mars, 4 mai et 9 juillet 2026.

À la suite des consultations menées avec les membres de la Commission lors de la réunion de suivi de l'OIC-StatCom, tenue le 4 mars 2026 en marge de la 57^{ème} session de la Commission de statistique des Nations Unies à New York, le SESRIC a engagé la collecte des contributions des pays membres. Au 14 septembre 2026, 24 pays avaient transmis leurs contributions, comprenant au total 322 exemples de réussite et 121 nouvelles initiatives. Les réponses reçues ont été compilées et le Secrétariat a entamé leur analyse. Ces travaux se poursuivront en



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

concertation avec les membres de la Commission, en vue de finaliser le projet et de présenter les résultats dans le cadre d'une publication exhaustive, dont le lancement sera organisé à une date et dans un cadre approprié.

Résolution #16 : Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour faciliter et appuyer l'organisation d'événements parallèles en marge des sessions annuelles de l'OIC-StatCom, en étroite coordination avec les pays membres et les partenaires concernés.

Conformément au point 16 de la résolution, le Secrétariat, en collaboration avec l'Autorité générale des statistiques (GASTAT) du Royaume d'Arabie saoudite, organisera conjointement un événement parallèle sous la forme d'une table ronde intitulée "Favoriser les partenariats au sein des écosystèmes statistiques", qui se tiendra le 30 septembre 2026 à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, en marge de la 15^{ème} session du StatCom de l'OCI.

La nécessité de disposer de données exhaustives, de qualité et actualisées pour assurer le suivi des Objectifs de développement durable (ODD) souligne l'importance de partenariats solides, les offices nationaux de statistique (ONS) ne pouvant, à eux seuls, répondre à l'ensemble des besoins en données et combler toutes les lacunes existantes. La table ronde examinera ainsi des stratégies concrètes visant à renforcer la collaboration intersectorielle et à favoriser l'établissement de liens entre les institutions statistiques, les organisations internationales, le secteur privé, le milieu universitaire et la société civile. Les échanges porteront notamment sur les moyens de surmonter les obstacles au partage des données et de promouvoir des modèles de gouvernance innovants, en particulier en favorisant les synergies entre la recherche et la production des statistiques officielles dans des domaines tels que l'intelligence artificielle, l'innovation en matière de données et la gouvernance des données.

Les débats s'articuleront autour des trois axes thématiques suivants :

- Promouvoir les partenariats public-privé afin de renforcer la disponibilité et la qualité des données statistiques ;
- Renforcer la coopération internationale en matière de partage des données
- Renforcer les partenariats transfrontaliers afin de relever les défis statistiques liés aux enjeux mondiaux.

Résolution #17 : Importance des statistiques relatives au financement du développement pour renforcer la visibilité de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de la finance islamique

Conformément au point 17 de la résolution, le SESRIC et la BID, aux côtés de plusieurs autres pays membres, ont participé aux réunions du Forum international sur l'aide publique totale au



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

développement durable (TOSSD), tenues en format hybride à Paris, en France, du 16 au 18 mars 2026. Le programme comprenait la 2^{ème} réunion du Groupe de travail sur les statistiques, tenue les 16 et 17 mars 2026, ainsi que la 5^{ème} réunion du Groupe de pilotage, organisée les 17 et 18 mars 2026. Les réunions du Forum ont réuni ses membres afin de poursuivre les échanges méthodologiques et stratégiques sur le TOSSD en tant que cadre international destiné à mesurer les ressources bénéficiant d'un soutien public en faveur du développement durable. En marge des réunions du Forum, une cérémonie de lancement intitulée « Présentation des chiffres TOSSD 2024 et du rapport annuel 2025 de l'IFT » s'est tenue le 16 mars 2026. Le rapport est disponible à l'adresse suivante : <https://www.tossd.org/content/dam/tossd/en/international-forum-on-tossd/key-documents/IFT-annual-report-2025.pdf>

Le Forum compte actuellement 33 membres et 10 observateurs, représentant un éventail diversifié d'acteurs, notamment des pays bénéficiaires, des bailleurs de fonds traditionnels, des acteurs de la coopération Sud-Sud ainsi que des organisations internationales. À ce jour, huit (8) pays membres de l'OCI participent au Forum en qualité de membres : le Bangladesh, le Burkina Faso, l'Égypte, le Gabon, l'Indonésie, le Nigéria, le Qatar et le Sénégal. La Tunisie y participe en qualité d'observateur. La Banque islamique de développement (BID) et le SESRIC figurent parmi les quatre (4) membres représentant des organisations intergouvernementales.

La 3^{ème} Assemblée générale, la 7^{ème} réunion du Groupe de pilotage et la 3^{ème} réunion du Groupe de travail sur les statistiques du Forum se tiendront du 13 au 16 octobre 2026 à Lima, au Pérou, en format hybride. Pour plus d'informations, veuillez consulter : <https://www.tossd.org/en/international-forum-on-tossd.html>

Renforcement des capacités statistiques nationales dans le cadre du SNA 2025

Conformément au point 17 de la résolution, le SESRIC, en partenariat avec l'Institut statistique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (SIAP) et en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), a organisé un atelier régional consacré à la "Mesure des ressources naturelles dans les comptes nationaux". L'atelier s'est tenu du 1^{er} au 4 septembre 2026 à Chiba, au Japon.

Cet atelier de quatre jours a réuni 17 responsables de 11 pays de la région Asie-Pacifique, dont 9 responsables issus de 6 pays membres de l'OCI : l'Indonésie, le Kazakhstan, la République kirghize, la Malaisie, le Pakistan et l'Ouzbékistan. Les participants étaient principalement issus des ONS, ainsi que des banques centrales et des ministères compétents en charge des comptes nationaux, des statistiques relatives aux ressources naturelles et de la comptabilité économique et environnementale.



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

Cet atelier a permis de renforcer les capacités techniques des participants en matière d'élaboration de statistiques sur les ressources naturelles, conformément au SCN et au SEC. Les travaux ont notamment porté sur les évolutions méthodologiques récentes intégrées dans le SCN 2025, en particulier le traitement de l'épuisement des ressources naturelles, la classification des actifs, les ressources énergétiques renouvelables ainsi que l'intégration des concepts de comptabilité des ressources naturelles dans les comptes nationaux.

Résolution #18 : Atelier d'échange d'expériences sur la protection des données, la continuité des activités et les stratégies de reprise après sinistre

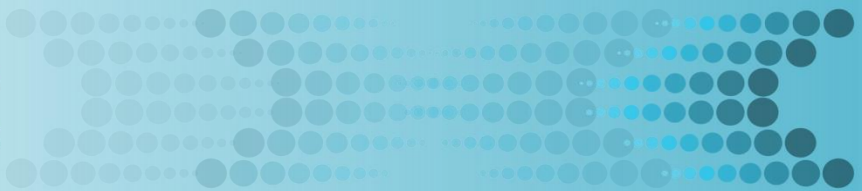
Conformément à la résolution, le Secrétariat a organisé, les 22 et 23 octobre 2025, un atelier consacré à la "Protection des données en situation de crise", en collaboration avec l'Institut arabe de formation et de recherche en statistique (AITRS), la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Banque islamique de développement (BID).

L'atelier a réuni 86 participants représentant les ONS ainsi que d'autres institutions concernées au sein des systèmes statistiques nationaux de 24 pays membres de l'OCI. Il s'inscrivait également dans le cadre des activités du SESRIC visant à commémorer la Journée mondiale de la statistique 2025, célébrée à l'échelle mondiale le 20 octobre 2025 sous le thème "Favoriser le changement grâce à des statistiques et des données de qualité pour tous".

L'atelier a bénéficié des contributions d'experts de premier plan issus de l'AITRS, de la CESAO, de la BID, de la Division de statistique des Nations Unies (UNSD), du Bureau central palestinien des statistiques (PCBS), du Bureau central des statistiques (CBS) du Soudan et de l'Organisation centrale des statistiques (CSO) du Yémen.

Résolution #20 : Organisation de la 15^{ème} session du StatCom de l'OCI à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite

À la suite de l'acceptation par la Commission de l'aimable offre du Royaume d'Arabie saoudite d'accueillir la 15^{ème} session, le Secrétariat a entrepris les préparatifs nécessaires à l'organisation de la session à Djeddah, les 29 et 30 septembre 2026, en étroite coordination avec l'Autorité générale des statistiques (GASTAT), en tant qu'institution hôte. L'ensemble des dispositions techniques, substantielles et logistiques relatives à la session a été arrêté conjointement par les deux institutions, dans le cadre de consultations régulières menées tout au long de la phase préparatoire, et dans un esprit de coopération étroite et efficace. Ces préparatifs ont également été conduits en collaboration avec le Groupe de la BID, qui a continué d'apporter son concours à l'organisation de la session en sa qualité de membre permanent de droit du Bureau de la Commission et de co-organisateur.



15^{ème} Session de l'OIC-StatCom

29-30 septembre 2026

Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

CONCLUSION

Le Secrétariat et les pays membres de l'OCI ont accompli des progrès significatifs dans la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la 14^{ème} session de l'OIC-StatCom. Les efforts en cours portent notamment sur le renforcement des capacités statistiques dans le cadre du programme StatCaB, la promotion de l'intégration de modules d'enquête spécialisés, tels que les "Questions sur le tabagisme pour les enquêtes", ainsi que l'appui à la modernisation et à la numérisation des systèmes statistiques nationaux au moyen de feuilles de route exhaustives couvrant les processus statistiques, la gouvernance, les compétences et les infrastructures des TIC. Ils visent également à accroître le recours aux technologies géospatiales et aux outils de collecte électronique de données dans les recensements et les enquêtes, tout en intégrant des considérations éthiques dans l'utilisation des nouvelles sources de données et des technologies, afin de protéger la vie privée, d'assurer la qualité des données et de promouvoir une utilisation responsable des technologies. De nouveaux progrès ont également été enregistrés dans l'harmonisation des pratiques nationales avec les méthodologies de suivi des ODD 4 et 7, le renforcement des systèmes de recensement agricole, ainsi que l'amélioration des dispositifs de protection, de continuité et de restauration des données, notamment dans les pays touchés par des conflits et des situations de crise.

Le Secrétariat réaffirme son engagement à soutenir les pays membres dans ces efforts et continuera à suivre et à rendre compte de la mise en œuvre des résolutions lors des prochaines sessions de la Commission